

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	819	410	338	48

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	160	70	68	10	20,8 %
			Masculin	659	340	270	38	79,2 %
			Total	819	410	338	48	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	21	0	0	0	0 %
				AB	107	32	12	4	8,3 %
				B	289	182	141	29	60,4 %
				TB	185	171	162	14	29,2 %
				TBF	23	23	23	1	2,1 %
				Total	625	408	338	48	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	144	1	0	0	
				AB	27	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	14	0	0	0	
				TB	7	1	0	0	
				Total	192	2	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	590	400	331	47	97,9 %
			En réorientation	29	8	7	1	2,1 %
			Non scolarisés	24	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	176	2	0	0	0 %
			Total	819	410	338	48	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	296	206	170	30
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	295	196	162	16
			Autres doublettes	23	6	6	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP21 (36000)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	48,2 %	50,5 %	50,3 %	62,5 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	48 %	48 %	47,9 %	33,3 %
		Autres doublettes	3,7 %	1,5 %	1,8 %	4,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Intérêt pour les mathématiques et l'informatique : analyse, modélisation, résolution de problèmes, expérimentation et communication, réflexion, argumentation et expressions, orale et écrite.	Moyennes et rangs dans la classe en 1ère et terminale en mathématiques, informatique, sciences physique, sciences industrielles (le cas échéant). Moyennes et rangs en français, philosophie, LV anglais. Notes aux épreuves du baccalauréat. Éléments qualitatifs du dossier.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.	Appréciations des professeurs en classe de 1re et de Terminale (et, selon les cas, en 1re année d'enseignement supérieur). Avis de la professeure principale ou du professeur principal.	Important
Savoir-être	Capacité à l'effort et au travail régulier.	Appréciations des professeurs en classe de 1re et de Terminale (et, selon les cas, en 1re année d'enseignement supérieur). Avis de la professeure principale ou du professeur principal, du chef ou de la cheffe d'établissement.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation.	Qualité du projet de formation motivé (voir le conseil aux candidates et candidats)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités complémentaires sportives, artistiques, citoyennes pour un bon équilibre personnel.	Participation aux concours et clubs de sciences (TFJM ² , MATH.en.JEANS, Challenge Ada Lovelace, Prologin, olympiades, concours général...). Projet motivé.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Écologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Premier classement des candidats sur tableur à l'aide d'une formule :

- élaborée par la commission d'étude des dossiers spécifique à la MP2I lors de sa première réunion ;
- prenant en compte des notes et éléments qualitatifs des dossiers des candidats.

Etude détaillée des dossiers ainsi classés par lot par les différents membres de la commission avec prise en compte :

- des appréciations des professeurs en classe de 1re et de Terminale (et, selon les cas, en 1re année d'enseignement supérieur) ;
- de l'évolution du candidat dans les différentes disciplines en classe de 1re et de Terminale, particulièrement dans les enseignements de spécialité scientifiques suivis mais aussi en français, anglais et philosophie ;
- de l'avis du professeur principal notamment sur la méthode de travail et le degré d'autonomie du candidat ;
- de l'avis du chef d'établissement sur la poursuite d'études du candidat et le niveau de la classe ;
- du projet de formation motivé rédigé par le candidat ainsi que des activités et centres d'intérêts mentionnés dans les dossiers.

Réunion finale de la commission pour établir le classement définitif des dossiers de candidature.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet de formation motivé doit être soigné et inclure des données personnelles sur le parcours et les aspirations du candidat. Dans cette perspective, il est apprécié que soient commentés les choix d'enseignements de spécialité ainsi que l'abandon d'un de ceux-ci en fin de première. Il est fortement conseillé que ce projet motivé témoigne de l'appétence et la compétence du candidat dans les trois disciplines suivantes : mathématiques, informatique et sciences physiques. Ces précisions sont inutiles lorsqu'un enseignement académique a été suivi dans la discipline.

Par ailleurs, si une candidature en MP2I au lycée Lesage est liée à un déménagement ou un rapprochement familial, il convient de le signaler explicitement dans le projet motivé.

Nous rappelons aux candidats l'importance des matières littéraires (anglais et français) en CPGE scientifiques. Malgré un horaire d'enseignement faible pendant les années de MP2I-MPI, celles-ci représentent le quart des coefficients aux concours.

Signature :

Marie-Noëlle TISON,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Alain

René Lesage